

Informations mensuelles aux producteurs-trices sur les décisions de l'Interprofession du lait (09-2022)

- Sur demande de l'IP Lait et après plusieurs discussions avec le milieu, l'OFAG a approuvé l'importation de 1000 tonnes de beurre supplémentaires. Ainsi, à partir du 17 octobre 2022, 6100 tonnes de beurre importé auront été libérées pour l'année 2022. L'évolution des réserves de beurre ces dernières semaines a également surpris les producteurs-trices de lait. Outre l'évolution générale des quantités, celle des teneurs en matière grasse du lait depuis mai 2022 donne toutefois des indications sur la situation actuelle (voir rapport du marché de septembre 2022).
- Les conséquences d'une éventuelle pénurie d'électricité durant l'hiver 2022/23 préoccupaient déjà beaucoup la branche laitière en août. La réponse à une lettre de l'IP Lait adressée au conseiller fédéral Guy Parmelin concernant la spécificité de l'approvisionnement et de la transformation de denrées périsposables (« lait ») a fait l'effet d'une douche froide. Selon cette réponse, tous les secteurs économiques seront traités de la même façon.

En situation de pénurie, il s'agira en premier lieu d'éviter que le courant ne soit plus disponible, indépendamment du prix. Le modèle de la Confédération prévoit les phases suivantes :

Phase	Économie nationale	Économie laitière
Appel aux économies	Appel de la Confédération aux acteurs du marché et à la population à prendre des mesures volontaires.	En principe, pas d'autres mesures à court terme, mais nécessité d'établir un scénario de crise pour d'autres mesures (surtout pour les utilisateurs de plus 100 000 kWh/an dans la production et la transformation).
Restrictions d'utilisation	Interdiction des installations gourmandes en énergie et non indispensables.	Ne concerne pas les exploitations.
Contingentement	Concerne les utilisateurs de plus de 100 000 kWh/an.	La production agricole compte relativement peu d'utilisateurs de plus de 100 000 kWh/an. En revanche, dans les faits, tous les transformateurs de lait sont concernés. Plusieurs transformateurs de lait suisses passeront du gaz au mazout afin d'atténuer indirectement la situation de pénurie. Utilisation des systèmes d'alimentation d'urgence.
Interruption de courant (rotations)	Interruption de courant (rotations) 4h/8h ou 4h/4h. Utilisation des systèmes d'alimentation d'urgence.	Techniquement, aucune exception n'est possible. Utilisation des systèmes d'alimentation d'urgence.

En production laitière, les points critiques sont les suivants : refroidissement du lait, pompes à vide et à lait, robot de traite, boiler, robot d'affouragement, etc.

Lors de l'évaluation et de l'élaboration d'un scénario de crise pour les exploitations, avec inventaire écrit, il faut être conscient des points suivants :

- La Confédération part du principe que la situation pourrait être critique à la fin février/début mars 2023.
- L'Europe fait toutefois face à un sous approvisionnement structurel en électricité à long terme, qui a été exacerbé à court terme par la crise en Ukraine. L'élaboration d'un scénario de crise ne concerne pas uniquement l'hiver 2022/23, mais devra aller jusqu'en 2025/26.
- Durant cette période, il faudra également envisager d'investir dans des mesures d'efficacité électrique et dans des technologies d'alimentation d'urgence (génératrices de secours mobiles ou stationnaires, photovoltaïque avec batterie).

En parallèle, la hausse massive des prix de l'électricité dans les années 2023 et suivantes fera augmenter le prix des produits laitiers.

* * *